



## Véhicule d'occasion sous garantie

Par rinanna, le 16/04/2016 à 09:50

Bonjour,

j'ai acheté un véhicule d'occasion dans un garage, suite à une panne importante de mon ancien véhicule. Conseillé par ce Garagiste il me propose donc de mettre mon ancien véhicule à la casse après lui avoir réglé une facture de 600 euros. Il me propose donc un véhicule qu'il connaissait bien puisque soit disant il l'entretenait. Cela fait deux mois que ce véhicule passe la plus part du temps dans ses ateliers. je lui demande de contrôler si la distribution avait bien été faite car à l'achat il me confirmait qu'il l'avait faite récemment. donc il me confirme que ce véhicule est garantie 3 mois, après vérification sur son registre la distribution est à remplacer. Chose faite je rentre à mon domicile et là fuite d'eau sur le radiateur et fuite d'huile sous le moteur. Retour de nouveau chez le garagiste au bout d'une semaine après plusieurs appels téléphoniques mon véhicule est prés, je vais donc le récupérer il a monté un radiateur d'occasion. Quelques kilomètres plus loin me voilà en panne avec surchauffe du moteur, a première vue ce serai la pompe à eau puisque l'eau ne circule pas dans le circuit après avoir rajoutée 3 litres d'eau. Mon véhicule est donc en panne garé à une quinzaine de Kms de mon domicile et le garagiste est absent pour une semaine. Sachant qu'à son retour une discussion virulente risque d'être d'actualité connaissant ce monsieur. Je cherche des conseils et de l'aide pour que se garagiste me rende mon véhicule réparé dans les normes. merci.